

NOTE POLITIQUE

Réinventer l'Europe, une question de survie et un enjeu de résilience pour la Bretagne

I l y a 70 ans jour pour jour, Robert Schuman prononçait son discours historique engageant les Européens dans la construction d'un espace commun de paix, d'échanges et de prospérité. Alors que nous devrions tous célébrer aujourd'hui cet anniversaire, la crise sanitaire et le confinement observé par une grande partie des Européens nous y empêchent. Outre cela, le délitement du sentiment de solidarité européenne et la désespérance de voir les institutions européennes répondre positivement aux enjeux que rencontrent les citoyens de l'Union, sont arrivés à un tel point que la crise en cours pourrait bien signer l'arrêt de mort de la construction européenne. Sans un sursaut des citoyens et une mobilisation forte des Régions, l'Union européenne sombrera sous le poids mortifère des égoïsmes nationaux ; retrouvant alors l'insécurité qui l'a si longtemps habitée.



L'Europe face à la montée des souverainismes

Si l'Europe s'est construite, c'est d'abord parce que Français et Allemands avaient conclu que l'absence de coopération avait conduit à la guerre. Paradoxalement, nous sommes aujourd'hui de nouveau plongés dans une forme inédite d'état de guerre, qui nous a largement détourné de tout idéal européen et, ce faisant, pourrait nous engager sur une voie autrement plus dangereuse.

Les discours du président Emmanuel Macron sont à cet égard particulièrement éloquentes. Le 12 mars, il annonçait la fermeture à venir des écoles, des crèches et d'autres lieux publics, et insistait encore de manière très forte sur la dimension européenne de la crise et des réponses devant y être apportées, fidèle alors à ses convictions européennes. Deux jours après, il imposa le confinement à toute la nation, prétextant à six reprises « *nous sommes en guerre* » dans une mise en scène particulièrement dramaturgique. Il conclut alors par un appel à l'effort de guerre national, évacuant désormais l'Europe de ses propos. Dans les faits, la France avait déjà depuis peu tourné le dos à ses engagements européens, en se montrant sourde aux appels à la solidarité de l'Italie et en s'illustrant de manière particulièrement déplorable le 5 mars, par la

saisie de 4 millions de masques en provenance de Suède et destinés à l'Italie et à l'Espagne.

Dans le même temps, le paysage politique, intellectuel et médiatique français, s'est converti à un souverainisme providentiel, sans répondre toutefois docilement à l'appel à l'unité nationale d'Emmanuel Macron. Les Français ont donc assisté au retour sur la scène politico-médiatique d'Arnaud Montebourg ou de Jean-Pierre Chevènement, à l'apparition de nouvelles figures, comme le jeune député LR Aurélien Pradié porte flambeau à droite du retour d'un Etat planificateur. Très active sur les réseaux sociaux, cette tendance a assez logiquement pris une tournure plus virulente à l'égard du gouvernement, réagissant à chacun de ses nombreux faux pas. Sous fond bien souvent de complotisme, elle a également fortement contribué à l'érection en star anti-système de l'iconoclaste Professeur Didier Raoult. Celui-ci vient d'ailleurs de rejoindre la revue « Front populaire » lancée par Michel Onfray afin d'« *organiser la convergence des luttes souverainistes* »¹.

Sans surprise, ce réveil souverainiste, bien que de plus en plus souvent paré d'atours écologistes, et surtout localistes notamment en faisant une certaine apologie des communes, n'en a pas moins entraîné le grand retour d'un jacobinisme qui, s'il n'avait évidemment pas disparu, avait tout de même dû composer depuis plusieurs décennies avec la réalité objective de l'utilité

d'une modeste décentralisation, notamment à l'échelle régionale. Fondé en pleine crise sanitaire, l'Institut Rousseau, un nouveau think tank à forte connotation centralisatrice et présidé par l'économiste Gaël Giraud, a ainsi défendu la suppression pure et simple des Régions, dans un note² publiée le 26 mars dernier et reprenant d'ailleurs les résultats du [sondage TMO Régions](#) réalisé pour le compte de Dibab – Décidez la Bretagne! et du Breizh Civic Lab, pour illustrer la « *très forte montée des revendications régionalistes* ».

Éloge de la décentralisation en temps de crise

Cependant, une fois le temps du choc initial du confinement passé, le caractère paternaliste des discours gouvernementaux, des démarches administratives imposées, des contrôles associés, ou encore parfois de la mise en scène assez largement surjouée de l'unité nationale, ont fini par susciter de plus en plus d'exaspération et de défiance. La comparaison des chiffres quotidiens de l'évolution de l'épidémie, pays par pays, a rapidement laissé la place à une comparaison souvent envieuse des politiques menées pour faire face à la crise dans d'autres pays, d'abord asiatiques, mais ensuite également européens.

Rapidement, c'est la comparaison avec l'Allemagne qui s'est imposée. Dans un premier temps sur le plan des discours, en constatant l'absence de tout accent martial, illustrée par les propos très remarquables du président du gouvernement fédéral Frank-Walter Steinmeier, affirmant en réponse directe à Emmanuel Macron, que cette crise « *n'est pas une guerre (...) mais un test d'humanité* ». Puis, sur le plan des moyens et donc des choix opérationnels différents qu'ils ont permis de faire, en constatant qu'en dépit d'un budget relativement équivalent, l'Allemagne disposait d'une capacité organisationnelle et de maîtrise de la crise avec une approche territoriale (public/privé) nettement plus efficace³. Ces premiers constats ont inévitablement conduit à comparer la performance de deux modèles institutionnels radicalement différents et la critique du centralisme français a fait un retour salutaire, au regard des avantages évidents d'une responsabilisation accrue des territoires, mais également d'un confinement limité aux seules régions fortement touchées, permettant de réduire au maximum la restriction des libertés individuelles, ainsi que les effets très lourds du confinement sur les économies régionales.

En Bretagne, on doit objectivement reconnaître que l'exécutif régional a plutôt bien accompagné la gestion de crise en dépit de ses faibles moyens, tentant d'apporter des réponses complémentaires et un maigre soutien aux acteurs économiques insuffisamment pris en compte par les différentes mesures ministérielles beaucoup plus longues à mettre en place⁴. Il a également participé à sa mesure à l'effort de reconstitution d'un stock de masques, ce qui a donné lieu à d'inutiles polémiques politiciennes, et il s'est

montré accompagnateur bienveillant mais prudent du projet de relance d'une usine de masques à Plaintel, opportunité intéressante à saisir pour la valorisation de compétences territoriales, mais sans doute pas aussi stratégique que ce que certains voudraient croire ou faire croire. En revanche, il n'a pas évoqué l'enjeu d'une éventuelle prise de compétence sur les questions de santé, et assez peu sur la nécessité d'une bien plus forte participation au pilotage de la gestion de crise, en lien notamment avec ses compétences en matière économique et les enjeux très forts se posant à ce niveau pour notre territoire. Seul l'ancien député et ex-ministre de la Justice, le socialiste Jean-Jacques Urvoas, s'est récemment distingué en posant clairement la question de l'expérimentation d'une régionalisation de la santé⁵, sans toutefois la resituer dans l'enjeu plus large de la création d'une collectivité unique, l'Assemblée de Bretagne dont il est un fervent promoteur. Pour le reste, l'essentiel des expressions politiques bretonnes s'est surtout concentré depuis sur le seul enjeu de la possibilité d'une réouverture des plages, et si cet enjeu est évidemment légitime et même important pour la population, il est sans doute moins stratégique pris isolément que celui plus large des transferts nécessaires de compétences. A cet égard, la dynamique revendicative portée directement au nom des maires en direction de l'Elysée et de Matignon ne relève absolument pas d'une vision de l'intérêt général en Bretagne.

Construire une politique de la santé à l'échelle de l'Europe

La remobilisation certes tardive de la Commission européenne mais néanmoins positive a sans doute été provoquée par le spectacle affligeant des égoïsmes nationaux sur les questions de transfert de masques, contribuant largement à une ridiculisation de l'Union Européenne. La prise de relais très médiatisée de la Chine dans le soutien à l'Italie, puis à d'autres pays, dont la France n'a d'ailleurs pas arrangé les choses. D'autres ouvertures ont pu également être annoncées et notamment en matière de stabilité économique par la BCE⁶, mais la situation reste encore fragile⁷.

Certes, l'Europe n'est clairement pas organisée et ses bases suffisamment solides pour lui confier actuellement davantage de compétences et de responsabilités pour la gestion de crise sanitaire. Toutefois, il convient de rappeler le contexte de la naissance des institutions européennes. À ce titre, les paroles de Robert Schuman, quand il déclarait que « *la paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent* » restent d'une éclairante actualité.

La crise actuelle peut paraître totalement inattendue, son hypothèse n'en était pas moins fortement envisagée par la communauté scientifique, comme la possibilité d'une grippe d'origine animale, notamment aviaire, qui serait aussi virulente que la grippe espagnole, ce qui avait d'ailleurs conduit à la

constitution de stocks stratégiques de masques, progressivement abandonnés. Mais les risques d'épidémies ne se limitent pas seulement à la famille des coronavirus. Le réchauffement climatique dont la réalité ne fait plus débat aujourd'hui, compte tenu des canicules qui se succèdent de manière toujours plus intense avec leurs enjeux sanitaires propres, est aussi facteur de nouveaux risques épidémiques. Des maladies tropicales commencent à faire irruption parmi des populations jusqu'à présent épargnées et donc potentiellement beaucoup plus fragiles. Et le permafrost, dont la fonte a déjà commencé, conserve dans la glace des souches virales et bactériennes disparues, constituant une bombe sanitaire potentielle, face à laquelle il est bien difficile aujourd'hui de déterminer quelles seront les réponses médicales à adopter.

Penser que le retour de l'Etat serait la meilleure réponse face à ces risques, c'est clairement ne pas prendre « *la mesure des dangers qui [nous] menacent* » et ça revient à s'imaginer que nous serions tranquilles à l'abri d'une nouvelle ligne Maginot, avec un stock de masques, de gel hydroalcoolique ou encore de la controversée chloroquine. Quant au fait de penser que c'est à l'échelle de la Région qu'il faudrait garantir une souveraineté sanitaire, c'est encore plus insensé.

L'Europe constitue la seule échelle à laquelle nous pouvons encore agir collectivement et de manière significative. Construire l'Europe de la santé est donc aujourd'hui un impératif de survie et de résilience pour nos sociétés.

Cela peut passer par des mesures simples et concrètes, se déclinant de manière différente en temps normal et en temps de crise sanitaire, parmi lesquelles:

- Renforcer la coopération européenne hospitalière, en soutenant de manière importante le développement de la European University Hospital Alliance⁸ lancée il y a un an et qui regroupe pour l'instant neuf des plus importants hôpitaux européens, afin de l'étendre à l'ensemble des hôpitaux universitaires ;
- Se donner les moyens de contraindre de manière exceptionnelle en temps de crise l'ensemble de la recherche, publique comme privée, à une mise en commun des efforts au nom de l'intérêt général européen ;
- Définir quels sont les secteurs de production qui relèvent d'une dimension stratégique pour notre sécurité sanitaire (matériels et équipements médicaux, médicaments, etc) et qui pourraient, le cas échéant, voir leurs conditions d'accès au marché placées sous contrôle direct des instances européennes ;
- Développer et renforcer les mécanismes mis en place de protection civile européenne, pour la gestion des catastrophes humanitaires, pour y intégrer les enjeux opérationnels de réponse aux situations de crises sanitaires.

Cette liste d'exemples concrets, évidemment non exhaustive, invite forcément à penser d'autres enjeux stratégiques essentiels, qui pourraient lui être associés ou sur lesquels l'Europe mériterait de prendre le leadership, comme en matière de souveraineté alimentaire par exemple, ou encore de souveraineté numérique. Sur ce dernier point, alors que l'enjeu est grand de voir l'Europe s'unir pour peser dans la définition de standards technologiques respectant ses principes fondamentaux de protection des libertés individuelles et des données personnelles, il est désolant de voir une nouvelle fois la France s'illustrer à contrecourant en cherchant à imposer de manière isolée l'application controversée de tracking Stop-Covid, alors que Suisses et Allemands, les plus exigeants sur ces principes, avancent de concert, avec la participation des développeurs de systèmes d'exploitation de smartphones, pour mettre en place une solution moins centralisée et donc plus résiliente face au hacking. Enfin, la mise à l'arrêt partielle de l'économie européenne et de son impact social a largement relancé l'intérêt d'une solidarité européenne avec singulièrement l'instauration d'un revenu universel d'urgence⁹.

L'Assemblée de Bretagne pour assurer une résilience territoriale

Pour la Bretagne, l'enjeu est donc moins de s'assurer des capacités stratégiques de réponse à toutes les éventualités sanitaires éventuelles, que de contribuer à ce que puisse s'affirmer cette Europe de la santé qui apportera bien plus de sécurité à sa population que les illusions du souverainisme étatique.

En revanche, la question d'une montée en compétence régionale en matière de santé doit clairement et sans appel être posée d'autant plus que la future loi 3D – décentralisation, déconcentration et différenciation – en offre l'opportunité. Concrètement, il faudrait non seulement que l'agence régionale de la santé (ARS) passe sous la responsabilité politique de la Région, mais aussi plus largement que son leadership soit affirmé sur l'ensemble des collectivités de son territoire, en collaboration avec l'Etat, voire directement avec les instances européennes. La Région aurait ainsi la responsabilité de l'organisation des soins de proximité, notamment les urgences, en faisant jouer la solidarité entre les bassins de vie :

- Organisation des plateaux techniques lourds ;
- Coordination de la prévention (matériellement opérée par les collectivités locales), veille et sécurité sanitaire ;
- Prévention et gestion des crises sanitaires.

Cette prise de compétence pourrait s'accompagner d'un transfert de propriété des établissements publics de santé, comme ce fut le cas par le passé pour les lycées. De même, la question d'un transfert de propriété, de gestion et d'autorité sur les services universitaires de formation et de recherche en matière de santé doit également se poser.

Un tel transfert permettrait tout d'abord de réduire significativement les transactions inutiles caractérisant depuis toujours les bureaucraties. En effet, une plus grande souplesse opérationnelle est sans aucun doute au cœur de la performance de l'Allemagne fédérale. En France, les précédents transferts aux Régions – lycées, lignes ferroviaires régionales, etc. – ont également abouti à une plus grande réussite de l'action publique. Au demeurant, il est important d'aborder sans détour l'enjeu d'une autonomie fiscale associée, afin de disposer de véritables marges de manœuvre pour la conduite d'une politique régionale de santé efficiente et beaucoup plus agile pour s'adapter à l'évolution des enjeux sanitaires.

De plus, la crise traversée a surtout montré que des mesures uniquement décidées depuis l'Élysée et quelques cabinets ministériels, s'appliquant uniformément ou presque à tout le territoire national, ne peuvent que conduire à l'inutile fragilisation de pans entiers de notre économie régionale. Pourtant, la Région dispose désormais d'un leadership affirmé en matière de développement économique et qu'avec davantage de moyens, elle serait bien plus à même d'organiser, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, un véritable plan d'action. Afin de concilier sécurité sanitaire et maintien d'une vitalité économique, une vraie volonté doit s'exprimer, par la Région mais aussi et surtout par l'ensemble de ses concitoyens.

Beaucoup de critiques sont émises à l'égard des décisions de déconfinement et de réouverture des établissements scolaires, au motif qu'ils serviraient surtout l'intérêt d'un modèle capitaliste productiviste dont certains espèrent encore l'effondrement, le fameux « monde d'après ». Il serait quand même plus lucide de réaliser que la fragilisation de l'économie va surtout mettre en péril les plus petites entreprises, les acteurs culturels et associatifs moins robustes, et de manière générale les travailleurs précaire. Nombreux sont aussi ceux dont la situation ne permet pas de bénéficier des aides de l'État ou qui ne sont tout simplement pas en mesure d'en saisir les opportunités. En l'occurrence, l'impact sur la saison culturelle en

Bretagne a alerté très tôt le premier Vice-Président en charge de la culture à la Région. L'arrêt programmé des festivals les plus grands de France mais aussi de très nombreux petits festivals, loin d'être un coup dur pour le tourisme de masse, va surtout mettre à genou toute une économie qui avait jusque-là le mérite de s'inscrire de manière très soutenable dans le territoire, et qui risque de mettre du temps à se relever. De même, l'instauration d'un revenu universel pourrait non seulement amortir automatiquement la situation des personnes affectées mais aussi valoriser la créativité et l'engagement souvent bénévole, partie intégrante de cette vitalité culturelle si forte en Bretagne. Au niveau national, une initiative portée par 45 parlementaires dont plusieurs de Bretagne, appelle à l'instauration d'un revenu universel. Très avancée dans les réflexions, l'Assemblée de Corse a voté une délibération pour se positionner comme territoire d'expérimentation. En Bretagne, le sondage TMO-Régions que nous avons commandé en partenariat avec Dibab- Décidez la Bretagne! montrait qu'avant la crise sanitaire, 39% des sondés des 5 départements y étaient favorables (24% indifférents)¹⁰.

Tous ces défis exigent la construction d'un nouveau modèle de solidarité et de résilience territoriale, lequel doit s'inscrire dans le cadre d'une Europe réinventée et retrouvant la voie de la paix et de la prospérité. La Conférence sur l'avenir de l'Europe¹¹ qui doit être engagée ce mois-ci pourrait être un premier rendez-vous citoyen important, pour lequel la Bretagne doit se mobiliser. En parallèle, Les Bretonnes et les Bretons doivent revendiquer une collectivité unique ayant les compétences et les moyens pour l'action: l'Assemblée de Bretagne. Le Breizh Civic Lab renouvelle son invitation aux représentants élus de la Région d'en prendre enfin l'initiative et réaffirme sa volonté de participer à la mobilisation des citoyennes et des citoyens des cinq départements bretons autour de ce projet plus que jamais indispensable. ■

¹ [Avec son «Front populaire», Michel Onfray passe à l'offensive](#), Le Figaro, 16 avril 2020

² [Décentralisation et organisation territoriale : vers un retour à l'État?](#), note de l'Institut Rousseau, mars 2020

³ [Jean-Louis Thiériot: «L'efficacité de l'Allemagne contre le virus contredit l'argument du manque de moyens»](#), Le Figaro, 8 avril 2020

⁴ [80% des entreprises de taille moyenne n'ont pas encore touché les aides de l'État. Public Sénat](#), 5 mai 2020

⁵ [Point de vue. Coronavirus: régionaliser la santé. Ouest-France](#), 5 mai 2020

⁶ [Coronavirus : la BCE sort le bazooka avec 750 milliards d'euros](#), Le Point, 19 mars 2020

⁷ [BCE : l'ultimatum des juges allemands divise les responsables politiques européens](#), Les Echos, 6 mai 2020

⁸ [European University Hospital Alliance](#)

⁹ [Pour un revenu universel d'urgence en Europe](#), pétition Youmove.eu

¹⁰ [Sondage Bretagne TMO Régions](#), Juillet 2019

¹¹ [Conférence sur l'avenir de l'Europe : ne ratons pas le rendez-vous démocratique et citoyen](#), Euractiv, 17 février 2020